

Plan d'action du PAT de niveau 2 : 2024-2029

N° action	Action <i>Case en jaune : action déjà mise en place dans le cadre du PAT1</i> <i>Case en vert : une partie de l'action déjà mise en place</i> <i>Case en bleu : nouveauté PAT2</i>	Objectifs (Obj SNANC)	Thème SNANC	Répond aux thèmes VIA	Répond aux priorités	Indicateurs
1	Collaborer avec les partenaires pour continuer à actualiser et améliorer les cartographies existantes des points de vente à la ferme et promouvoir cet outil par le biais de la communication. S'appuyer sur les sentinelles communales et les communes pour mettre à jour les données.	- Augmentation de 5% du nb d'exploitants effectuant de la vente directe - Maintien du nb de commerces de proximité et marchés	Education à l'alimentation durable Production	Circuits alimentaires Transitions agricoles	- valoriser les producteurs et les produits locaux et améliorer la visibilité des fermes - valoriser les exploitations agricoles vertueuses	- Nb de structures de distribution de productions durables et de qualités créées ou maintenues - Nb d'outils de transformation de produits durable et de qualité créés ou maintenus
2	Créer un catalogue des producteurs locaux à destination des professionnels (commerçants, restaurateurs, restauration collective, etc.) : recensement de l'offre alimentaire locale (producteurs et artisans de bouche), tout en mettant en avant les labels officiels tels que AB, TdS, HVE, etc. Ce travail s'appuiera sur les ressources existantes, (y compris les sentinelles communales) pour actualiser les informations, notamment concernant : - En premier lieu l'ensemble des exploitants agricoles pratiquant la vente directe - les exploitants agricoles en agriculture biologique ou en conversion - les autres exploitants agricoles et artisans de bouche		Production Transformation/distribution Approvisionnement de la restauration collective	Circuits alimentaires Transitions agricoles	- valoriser les producteurs et les produits locaux et améliorer la visibilité des fermes - valoriser les exploitations agricoles vertueuses	- nb de consultation - Nbre de partenariats engagés avec des structures de distribution (GMS) et/ou de transformation et/ou CMA, CCI
3	Organiser, en collaboration avec VIA et les chambres consulaires, des rencontres entre exploitants agricoles et professionnels : visites de fermes destinées aux commerçants, artisans, chefs de cuisine, etc., en sélectionnant des exploitations prêtes à collaborer avec ces professionnels. Ces visites visent à renforcer les liens commerciaux, humains et économiques.	2 visites de ferme / an	Production Transformation/distribution Approvisionnement de la restauration collective	Circuits alimentaires Transitions agricoles	- valoriser les producteurs et les produits locaux et améliorer la visibilité des fermes - valoriser les exploitations agricoles vertueuses - renforcer la collaboration entre acteurs	- nb rencontre/an - nb participants
4	Contribuer à l'amélioration des pratiques alimentaires au sein de la restauration collective à travers les actions suivantes : - Organiser des temps de rencontre et d'échanges entre les agents de la restauration collective (cuisiniers, acheteurs, gestionnaires, personnel de crèches), en intégrant des sessions de formation. Propositions de thèmes de formations : rédaction des marchés publics, nutrition, cuisine végétarienne et diversification des sources de protéines, réduction du gaspillage alimentaire, introduction de produits bio et locaux, etc. - Fournir des recettes végétariennes adaptées à la restauration collective, avec la possibilité de les diffuser au grand public via le magazine communautaire.	- 1 rencontre-formation / an - 10 personnes/formation/an formées en lien avec les objectifs EGAlim	Approvisionnement de la restauration collective Santé	Circuits alimentaires	- améliorer les pratiques alimentaires au sein des collectivités et de la restauration collective	- nb formation/an - nb participants - Nbre de gestionnaires et personnel de la RestoCo formés en lien avec les objectifs EGAlim (y-c inscription et télédéclaration)

5	<p>Accompagner le suivi des résultats de la qualité de l'alimentation sur le territoire (établissements scolaires, crèches et EHPAD) et à la rédaction des CCTP et CCAP pour les marchés publics (préconisation du chargé de mission).</p> <p>Encourager l'utilisation de produits locaux et poursuivre la diversification alimentaire.</p>	<p>- 100% des établissements de restoco inscrits sur macantine et avec la télédéclaration</p> <p>- Atteinte des obligations EGAlim dans la restauration collective (50% de qualité ou durable, 20% issus de l'agriculture biologique)</p> <p>- Atteindre 70% de qualité ou durable et 60% bio pour l'alimentation dans les établissements d'accueil de jeunes enfants communautaires</p>	<p>Approvisionnement de la restauration collective</p> <p>Santé</p>	<p>Circuits alimentaires</p>	<p>- améliorer les pratiques alimentaires au sein des collectivités et de la restauration collective</p>	<p>- % de restaurants collectifs inscrits et ayant réalisé leur télédéclaration sur "macantine" par rapport au nb total de restaurants collectifs sous la responsabilité des partenaires du PAT</p> <p>- taux d'atteinte des obligations EGAlim sur l'approvisionnement en produits durables et de qualité sur ces restoCo</p> <p>- nb de restoCo pas sous responsabilité des partenaires du PAT (EHPAD, et autres) inscrits sur MaCantine</p> <p>- tx d'atteinte des obligations EGAlim pour ces restoCo</p>
6	<p>Action en faveur de la petite enfance (y compris les assistantes maternelles et les familles) : Mettre en place des actions en collaboration avec le pôle petite enfance. Organiser 25 ateliers par an, dont 15 finançables dans le cadre du PAT, tels que des visites de fermes ou de fermes pédagogiques pendant l'été pour initier les enfants au monde agricole et à la découverte des productions et des animaux. Autres ateliers possibles : éveil au goût, ateliers de cuisine, etc.</p>	<p>25 ateliers /an (dont 15 estivaux)</p>	<p>Education à l'alimentation durable</p> <p>Santé</p>	<p>Circuits alimentaires</p> <p>Transitions agricoles</p> <p>Précarité et gaspillage alimentaire</p>	<p>- sensibiliser le grand public pour aller vers une alimentation saine et durable</p>	<p>- nb événements/an</p> <p>- nb enfants touchés/an</p>
7	<p>Action envers les scolaires : Organiser des ateliers dans les classes (thèmes : nutrition, gaspillage, mieux manger, ...) réalisés par un prestataire</p> <p><u>Objectif</u> : sensibiliser les instituteurs pour reproduire les actions les années suivantes</p>	<p>1 atelier par classe de CP / an afin de sensibiliser l'ensemble des élèves soit environ 550 élèves sensibilisés / an</p>	<p>Education à l'alimentation durable</p> <p>Santé</p>	<p>Circuits alimentaires</p> <p>Transitions agricoles</p> <p>Précarité et gaspillage alimentaire</p>	<p>- sensibiliser le grand public pour aller vers une alimentation saine et durable</p>	<p>- Effectifs (périmètre scolaire - primaire et secondaire) concernés par des actions structurantes d'éducation à l'alimentation durable</p> <p>- nb classes formées/an</p> <p>- nb élèves formés/an</p>
8	<p>Action envers les consommateurs : Organiser ou s'associer à l'organisation de fermes ouvertes pour le grand public, afin de faire connaître les savoir-faire locaux, les productions durables, et les points de vente du territoire.</p>	<p>1 visite de ferme / an</p>	<p>Education à l'alimentation durable</p> <p>Santé</p>	<p>Circuits alimentaires</p> <p>Transitions agricoles</p> <p>Précarité et gaspillage alimentaire</p>	<p>- sensibiliser le grand public pour aller vers une alimentation saine et durable</p> <p>- renforcer l'attractivité des marchés et valoriser les productions locales sur les marchés</p> <p>- valoriser les producteurs et les produits locaux et améliorer la visibilité des fermes</p> <p>- valoriser les exploitations agricoles vertueuses</p>	<p>- nb visites/an</p> <p>- nb participants</p>

9	<p>Faciliter les transmission/installations par le repérage de projets de cessions et reprises et la mise en relation, à travers les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et rencontrer les futurs cédants des 5 à 10 à venir - Suivre et accompagner les projets d'installation avec pour objectif de maintenir le nombre d'exploitations : accompagner en interne jusqu'à 35 porteurs de projet (PP) par an en privilégiant l'accompagnement des PP en bio (nb à définir) - Maintenir et alimenter les fichiers des exploitations agricoles à prospecter et des porteurs de projets candidats à l'installation/reprise en s'appuyant sur l'observatoire économique du VIA - Organiser des événements et communiquer via le site internet et le magazine communautaire : cafés transmission installation, rencontres, visites, témoignages, portraits - Améliorer la visibilité des dispositifs d'accompagnements existants et soutenir le porte à porte pour sensibiliser les futurs cédants à la transmission de leur exploitation (action engagée par le CIVAM IT) - Proposer des diagnostics transmissibilité et adaptabilité (dans le cadre de l'AAP Territoires agricoles engagés, sous réserve d'être lauréat) réalisés par des prestataires : Identification des cédants et leur accompagnement, diagnostic des fermes, mise en avant des exploitations à reprendre 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact avec 200 cédants sur 5 ans (accompagnement et/ou mise en relation avec partenaires,...) - Jusqu'à 35 PP accompagnés / an - 8 animations / an - 15 participants / anim - 1 départ = 1 installation ou reprise 	Foncier Production	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - anticiper le renouvellement des générations - privilégier la transmission des exploitations de petite et moyenne taille 	<ul style="list-style-type: none"> - AGDE - nb d'exploitants agricoles - nb de partenariats formalisés avec des structures de développement agricole pour l'installation et l'accompagnement (CRAB, AB35, CIVAM, ...) - nb de cédants accompagnés - nb de PdP accompagnés - nb d'animations et nb de participants - Nbre de personnes concernées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans la production, transformation, distribution alimentaire
10	<p>Soutenir les initiatives féminines telles que celles du collectif Les Elles de l'Adage ou du groupe de femmes CIVAM, en facilitant la communication, en participant à leurs événements, et par l'octroi éventuel de subventions à des associations qui souhaitent proposer des actions sur le territoire.</p> <p><u>Obj</u> : démontrer et soutenir l'intérêt de la place des femmes en agriculture</p>		Production Emploi	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - anticiper le renouvellement des générations 	
11	<p>Maintenir la convention de veille foncière entre la SAFER et le Val d'Ille-Aubigné et favoriser l'installation et la conformation de l'agriculture biologique en poursuivant ou mettant en place les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner les notifications foncières de la SAFER pour éviter les détournements d'usage des terrains agricoles. - Surveiller la non-exploitation des terres agricoles en transmettant les informations pertinentes à la SAFER, analyser les friches agricoles et, si nécessaire, favoriser leur mise en location. - S'opposer aux acquisitions foncières agricoles à des prix jugés excessifs selon les critères de la SAFER. - Utiliser le droit de préemption foncière pour garantir que les terres restent dédiées à une vocation nourricière, plutôt que pour des projets de production d'énergies renouvelables ou de loisirs (<u>nouvelle mesure du PAT2</u>). - Exercer le droit de préemption foncière pour préserver les exploitations en agriculture biologique en cas de risque de changement de destination agricole par un projet en agriculture conventionnelle (<u>nouvelle mesure du PAT2</u>). - Se positionner contre les extensions conventionnelles pour favoriser les exploitations en agriculture biologique (<u>nouvelle mesure du PAT2</u>). - Utiliser le droit de préemption foncière pour soutenir les terres agricoles offrant une meilleure performance nourricière (<u>nouvelle mesure du PAT2</u>). 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la SAU agricole (soit 68% des terres) - 18% de la SAU en AB d'ici 2027 - Participer à diminuer l'utilisation de pesticides et d'intrants sur le territoire 	Foncier Production Environnement	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - lutter contre la spéculation foncière pour préserver les terres agricoles - privilégier la transmission des exploitations de petite et moyenne taille - promouvoir l'agriculture biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - nbre de notifications examinés liés à l'agrandissement - % de la SAU en AB - nb de partenariats formalisés avec des structures agissant pour le maintien / reconquête du foncier agricole (SAFER, Terres de Lien, ...)
12	<p>Continuer les acquisitions de terres agricoles susceptibles de perdre leur vocation agricole en les mettant en location ou en vente au profit de candidats à l'installation ou à la confortation en agriculture biologique, en complément des dispositifs existants tels que le portage foncier du Conseil Départemental 35.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la SAU agricole - 18% de la SAU en AB d'ici 2027 	Foncier Production Environnement	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - lutter contre la spéculation foncière pour préserver les terres agricoles - promouvoir l'agriculture biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la SAU agricole - % de SAU sur le territoire

13	Rencontrer les futurs porteurs de projets pour présenter le territoire ainsi que les missions de l'intercommunalité en faveur du secteur agricole (lycées agricoles, formation BPREA, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - 3 rencontres / an - 15 personnes / rencontres - Maintien de la SAU agricole - 18% de la SAU en AB d'ici 2027 - Participer à diminuer l'utilisation de pesticides et d'intrants sur le territoire - Inciter à l'évolution des productions et au développement de productions légumières et nouvelles (lentilles, etc.) 	Foncier Production Emploi Environnement	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - anticiper le renouvellement des générations - promouvoir l'agriculture biologique - soutenir l'installation de productions alimentaires répondant aux besoins des consommateurs et à la nécessité d'adaptation des cultures au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la SAU agricole - % de la SAU en AB - % de la SAU cultivée en légumineuses - nbre de rencontre - nbre de participants - Nbre de personnes concernées par des actions visant au maintien et à l'attractivité des métiers dans la production, transformation, distribution alimentaire
14	Relayer l'information auprès des exploitants agricoles sur les diagnostics IDEA proposés par la CEBR via Terres de Sources, et soutenir la démarche Terres de Sources par le financement de diagnostics IDEA.	5 diagnostics IDEA / an	Environnement	Circuits alimentaires Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner et privilégier le développement de productions moins consommatrices en eau - soutenir des démarches de qualité, filières et projets durables 	nbre de diag / an
15	Assurer la préservation et la protection des terres agricoles en réalisant les actions suivantes : - Pour le foncier agricole détenu par le Val d'Ille-Aubigné : louer ces terrains en incluant des clauses environnementales (BRCE) et instaurer des Obligations Réelles Environnementales (ORE) dans le cadre des rétrocessions foncières. - Mettre en œuvre la Trame Verte et Bleue (TVB) pour favoriser le développement de la biodiversité sur les exploitations, ce qui contribue à la productivité et à la résilience face au changement climatique.		Foncier Environnement	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - participer à faire évoluer les pratiques pour préserver les ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> nbre de mise en location avec BRCE nbre de ORE lors de rétrocession foncières
16	Intégrer dans la révision du PLUi des mesures pour limiter les modes de production à forte émission de gaz à effet de serre et à forte consommation d'énergie (comme les serres chauffées ou éclairées, les fermes usines, etc.), en tenant compte des contraintes/possibilités réglementaires.		Environnement Santé	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner et privilégier le développement de productions moins consommatrices en énergie - participer à faire évoluer les pratiques pour limiter les émissions de GES 	
17	Valoriser et poursuivre les actions de protection, la plantation de haies et l'éco pâturage, et soutenir les agriculteurs engagés dans des MAECs, en mettant l'accent sur le stockage du carbone, la préservation du bocage, l'agroforesterie et la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> - 10 EA engagés dans des MAEC/an - 10 EA engagés dans Breizh Bocage/an - 5 diag IDEA/an 	Environnement	Transitions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - participer à faire évoluer les pratiques pour préserver les ressources naturelles et stocker le carbone 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de professionnels sensibilisés aux enjeux climatiques, biodiversité et/ou ressources
18	Contribuer à la structuration du don alimentaire de qualité et à la mise en réseau des acteurs en réalisant les actions suivantes : - Faciliter les connexions entre producteurs, transformateurs, distributeurs et acteurs de l'aide alimentaire pour organiser la gestion des denrées issues du gaspillage et redistribuer les surplus agricoles. - Organiser des rencontres entre les acteurs de l'alimentation, de la santé et du social sur le territoire. - Promouvoir et communiquer sur les agriculteurs, artisans et grandes et moyennes surfaces du territoire qui effectuent des dons alimentaires consommables.	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des associations de lutte contre la précarité alimentaire du territoire partenaires du PAT - 7 actions conjointes CLS/PAT 	Justice sociale Santé	Précarité et gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - participer à la structuration du don alimentaire de qualité et à la mise en réseau des acteurs de l'aide alimentaire - participer à la réduction des surproductions agricoles et invendus commerciaux et inciter au développement du don de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - % d'association de lutte contre la précarité alimentaire partenaires du PAT (par rapport au nombre total d'association de lutte contre la précarité alimentaire) - actions conjointes CLS/PAT
19	Mettre à disposition de nouveaux locaux aux acteurs de l'aide alimentaire, tels que les Restos du Cœur et les épiceries solidaires, afin de leur offrir un espace sécurisé et adapté pour mener des actions en faveur du public en situation de précarité.		Justice sociale	Précarité et gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - participer à la structuration du don alimentaire de qualité et à la mise en réseau des acteurs de l'aide alimentaire 	
20	Etudier le renforcement ou l'ajustement des dispositifs d'aide à la mobilité existants sur le Val d'Ille-Aubigné afin de garantir un accès équitable à tous, sans stigmatiser les lieux d'achat et de distribution alimentaire pour le public cible.		Justice sociale Santé	Précarité et gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès des publics précaires aux dispositifs d'aide alimentaire 	% du territoire couvert par l'aide alimentaire

21	Relayer les initiatives du SMICTOM		Lutte contre le gaspillage alimentaire	Précarité et gaspillage alimentaire	- inciter à la réduction du gaspillage alimentaire dans les foyers	nb de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire
22	Élargir les indicateurs de qualité de l'alimentation pour inclure la gestion du gaspillage alimentaire dans la restauration collective, en lien avec les nouvelles obligations de la loi EGalim (via la plateforme Ma Cantine), en harmonisant le processus de comptabilisation du gaspillage alimentaire. (cf. action thème "Circuits alimentaire", priorité : Améliorer les pratiques alimentaires au sein des collectivités et de la restauration collective)	100% d'établissement de la restauration collective ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Précarité et gaspillage alimentaire	- inciter à la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective	% d'établissements de RestoCo ayant mis en place un diagnostic et plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire par rapport au nbre total de RestoCo
23	Recenser et identifier les jardins partagés sur le territoire, et communiquer leur existence si nécessaire. Encourager l'utilisation des parcelles communales non exploitées pour créer des jardins partagés, tout en veillant à maintenir la priorité à l'activité agricole.		Justice sociale Santé Education à l'alimentation durable	Précarité et gaspillage alimentaire	- utiliser des ressources foncières comme outil éducatif à l'alimentation durable et locale	Nombre d'actions en commun avec le CLS